

Pays : Finlande

Commission : Commerce et industrie

Problématique : Comment concilier respect des accords de libre-échange de l'UE et respect de l'environnement dans la relance du commerce international hors UE ?

La Finlande se trouve en Europe du nord, près de la Suède, la Russie et la Norvège et le littoral sud est bordé par la mer baltique. La capitale est Helsinki et la Finlande est peuplée de 5,531 millions d'habitants pour une superficie de 338 440 km². Le relief de la Finlande est un atout pour le tourisme de ce pays. Ce pays est indépendante depuis le 6 décembre 1917. Le pays est dirigé par Sauli Niinistö. Le PIB de la Finlande est de 271,2 milliards USD (2020) code de monnaie international établi par l'ISO pour le dollar américain. Il est composé du code de pays (US) suivi de la lettre D pour « Dollars »

L'Union européenne a signé des accords de libre-échange avec de nombreux partenaires économiques. Elle est le leader des puissances commerciales en termes de flux. L'objectif est simple : augmenter les débouchés des entreprises en leur ouvrant d'autres marchés et ainsi donner un coup de pouce à la croissance économique, voire à l'emploi dans les pays signataires... En 2016, les échanges commerciaux de marchandises entre le Québec et la Finlande se chiffraient à 799 M\$, ce qui représentait une hausse de 5,5 % par rapport à l'année 2015. Cette hausse s'explique par l'augmentation des exportations (+64,0 M\$), puisque les importations ont diminué (-23 M\$).

Les traités de libre-échange ont été ces dernières années sous le feu des critiques. Leurs détracteurs leur reprochent d'avoir été négociés dans l'opacité, d'égaliser par le bas les normes européennes (restrictions sur les OGM, principe de précaution...), de mettre en danger certains emplois (notamment agricoles), voire de porter atteinte au fonctionnement démocratique des pays de l'UE (en permettant aux entreprises de remettre en question les législations nationales). Des accusations dont la Commission européenne, représentante pour mener les négociations commerciales, se défend. Tandis que certains Etats peuvent bloquer la conclusion de traités signés par l'exécutif européen : la France refuse ainsi de ratifier l'accord avec le Mercosur en l'état, estimant qu'il ne contient pas assez de garanties environnementales. Déjà signataire d'une quarantaine d'accords commerciaux sur tous les continents, l'UE a récemment conclu de nouveaux traités de libre-échange avec le Canada, Singapour, le Japon, le Vietnam, le Mercosur ou encore le Mexique.

En 2016, la valeur des exportations de marchandises du Québec à destination de la Finlande s'établissait à 467,3 M\$ et représentait 69,6 % de la valeur des exportations totales canadiennes vers ce pays. Elle correspondait également à une hausse de 15,9 % par rapport à l'année précédente. L'expansion des échanges peut, en soutenant la croissance économique, le développement et le bien-être social, contribuer à renforcer les moyens de gérer l'environnement de façon plus efficace. Surtout, des marchés ouverts peuvent faciliter l'accès à des technologies nouvelles permettant d'améliorer localement les processus de production grâce à une moindre

utilisation d'intrants tels que l'énergie, l'eau et certaines substances nuisibles pour l'environnement. Les conséquences directes du changement climatique pour les échanges sont liées aux événements météorologiques extrêmes et à la montée du niveau des mers.